



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

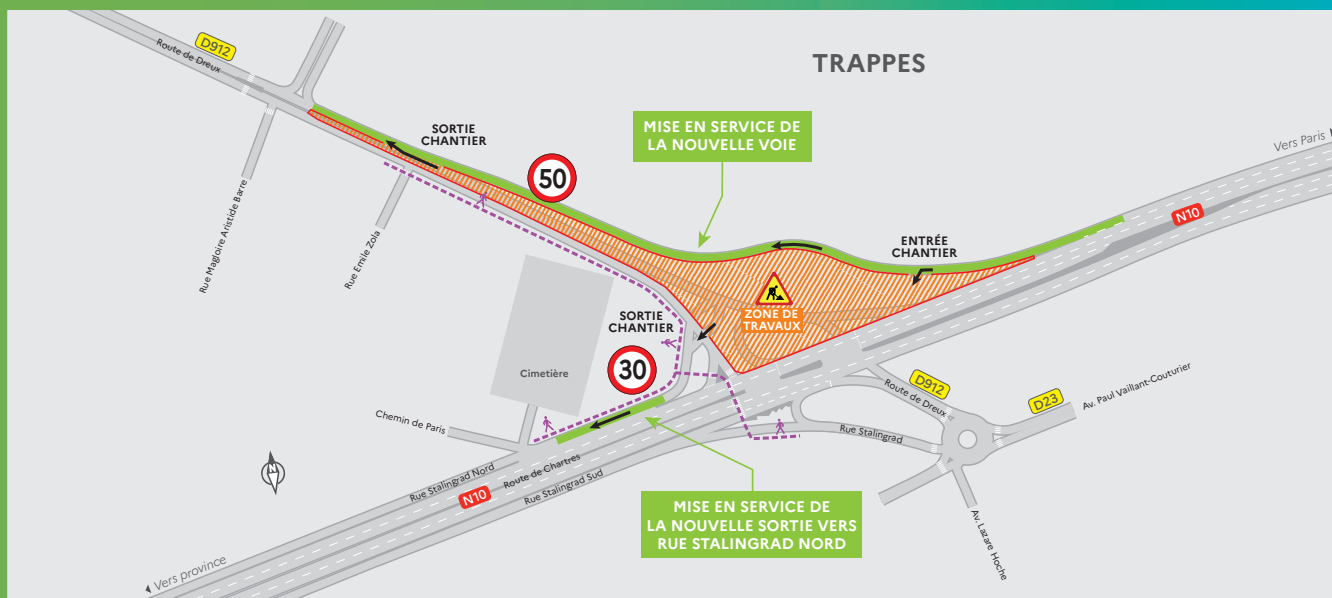
Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

REQUALIFICATION
DE LA RN10
TRAPPES

FLASHINFO

N°5 MARS 2022



LES TRAVAUX DU GIRATOIRE DE LA RN10 ENTRENT DANS LEUR SECONDE PHASE

De nombreux aménagements ont été réalisés durant la 1^{ère} phase des travaux. La nouvelle voie de sortie de la RN10 sur la RD912 dans le sens Paris-province va être mise en service et sera limitée à 50 km/h. La nouvelle voie de sortie de la RN10 sur la rue Stalingrad nord dans le sens Paris - province va également être mise en service avec une limitation de vitesse à 30 km/h. La circulation piétonne va être rétablie au nord, et un tronçon de la future voie verte (voie cycles et piétons) va être ouvert.

Cette nouvelle phase des travaux, permettra la création de la moitié nord du futur carrefour, dont une partie du nouveau passage souterrain.

Afin de réaliser cette transition, des travaux de basculement du balisage lourd sont nécessaires et impliquent des fermetures de nuits sur la RN10 et la RD912 **du 28 au 30 mars**. Durant ces fermetures et pendant toute la durée de cette phase, la circulation des bus ne sera pas impactée et des déviations locales seront mises en place pour maintenir les différents itinéraires (voir carte au verso).

Consciente des désagréments que peuvent occasionner ces travaux, la DiRIF met tout en œuvre pour les minimiser et vous remercie de votre compréhension.

Plus d'informations :

@ rn10-trappes-travaux.dirif@developpement-durable.gouv.fr

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Opération
cofinancée avec :



Yvelines
Le Département



ITINÉRAIRE DE DÉVIATION



L'ESSENTIEL DU PROJET DE REQUALIFICATION DE LA RN10 À TRAPPES

La RN10, axe routier majeur des Yvelines, traverse la ville de Trappes en créant une séparation entre les quartiers d'habitation situés au nord et les quartiers où sont implantés le centre-ville, les équipements publics et la gare, au sud. Afin de résorber cette coupure urbaine et d'améliorer les conditions de circulation sur la RN10, la direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) mène une opération de requalification de la RN10, conjointement au programme de rénovation urbaine de la Ville de Trappes.

LES OBJECTIFS DU PROJET

- Restaurer la continuité urbaine entre le Nord et le Sud de Trappes
- Améliorer le cadre de vie des habitants de Trappes en réduisant les nuisances provoquées par la circulation
- Fluidifier la circulation sur l'axe RN10 et améliorer l'accessibilité des entrées et sorties de la ville de Trappes
- Sécuriser les carrefours RD912-RN10 et RD23-RN10 pour l'ensemble des usagers de la voirie

MONTANT ET FINANCEMENTS

Le montant est estimé à **95 millions d'euros**, réparti selon les financeurs suivants :

